



A PARIS, le mercredi 26 novembre 2025.

Monsieur Marc SCHWARTZ Président Directeur Général de la Monnaie de Paris,

Le syndicat UGICT-CGT de la Monnaie de Paris dépose un préavis de grève pour le mardi 2 décembre 2025 reconductible jusqu'au 23 décembre 2025 inclus pouvant aller **d'1 heure à 24 heures au sein de la direction industrielle sur les deux établissements de la Monnaie de Paris (PESSAC/ PARIS)**.

#### Les Revendications

- **L'arrêt des sanctions disciplinaires iniques** (non-respect du règlement intérieur et du Code du travail dans l'assistance des salarié·e·s convoqué·e·s, brutalité dans la procédure d'information).
- **La mise à disposition d'informations claires** afin de poursuivre nos missions professionnelles (la nouvelle organisation est toujours en attente).
- **La reprise d'un dialogue social** en lien avec les demandes de **mi-temps thérapeutique** des salarié·e·s.
- **L'accueil et la prise en compte des demandes de mobilités internes** afin de progresser dans l'entreprise.

#### Demande de Négociation

Nous vous demandons, comme l'exige la loi, d'ouvrir une **négociation immédiate** sur ces points au cours du délai de préavis avec les élu·e·s et le **représentant syndical de l'UGICT-CGT**.

Monsieur le président directeur général de la Monnaie de Paris, veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

